

AMOEBA INFORME DE LA TENUE DU GROUPE DE TRAVAIL EUROPEEN SUR SON DOSSIER REGLEMENTAIRE

Lyon (France), le 11 septembre 2017 - AMOEBA (FR0011051598 - AMEBA), producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau et les plaies humaines, informe aujourd'hui que le groupe de travail sur les microorganismes (Working Group – Microorganisms) s'est réuni le 8 septembre 2017 au siège de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) à Helsinki.

La société AMOEBA, représentée par Fabrice PLASSON (Président Directeur Général) accompagné d'un professeur expert en interactions amibes-microorganismes, a participé à cette réunion. A l'occasion de ce groupe de travail, AMOEBA a eu une complète et entière possibilité de s'exprimer durant 6 heures sur l'ensemble des points du dossier.

La tenue de ce groupe de travail dans le cadre de la revue collective du dossier réglementaire par les Etats Membres est une étape majeure de l'évaluation de la substance active du biocide BIOMEBA, *Willaertia magna C2c Maky*.

Le « Working Group » a confirmé sa volonté de clôturer l'évaluation de la substance active lors de la session de décembre 2017 du Comité des Produits Biocides de l'ECHA.

*« Ce groupe de travail d'experts, nouvellement créé, s'est réuni pour la toute première fois et nous a permis d'échanger intensivement et avec pragmatisme sur chacun des aspects techniques et scientifiques de notre technologie biologique. » a déclaré **Fabrice PLASSON, Président Directeur Général d'AMOEBA**.*



AMEBA
LISTED
EURONEXT

A propos d'AMOEBA :

Le groupe AMOEBA ambitionne de devenir le leader mondial du traitement du risque bactérien dans l'eau et les plaies humaines. Nos solutions sont une alternative aux produits chimiques largement utilisés dans le secteur des eaux de refroidissement et le traitement des plaies. Sur les marchés mondiaux des biocides chimiques et des produits du traitement des plaies estimés respectivement à 21 Md€⁽¹⁾, et 15,2Md€⁽²⁾, AMOEBA se concentre aujourd'hui sur le segment des tours aéroréfrigérantes industrielles (TAR) évalué à 1,7 Md€⁽³⁾ pour les biocides chimiques et sur le traitement des plaies chroniques aux Etats-Unis évalué à 751 millions d'euros⁽⁴⁾. L'utilisation de *Willaertia magna C2c Maky*, dans le domaine de la santé humaine, sera soumise à l'approbation de la FDA (Food and Drug Administration) aux Etats-Unis. BIOMEBA, le biocide biologique d'AMOEBA pour le traitement de l'eau, n'a pas encore obtenu d'autorisation de mise sur le marché aux USA, en Europe et au Canada ; AMOEBA est engagée dans les démarches réglementaires nécessaires à l'obtention des autorisations de mise sur le marché dans ces territoires pour une utilisation du BIOMEBA dans les systèmes de refroidissement de l'eau. Basée à Chassieu (Lyon, France), AMOEBA est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris et a intégré l'indice CAC® Small le 21 septembre 2015. Pour plus information : www.amoeba-biocide.com.

(1) : Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedonia, d'Eurostat et MarketsandMarkets

(2) : Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013

Contacts :

Amoéba

Nathalie COMBROUSSE
Responsable Marketing Communication
04 81 09 18 15
nathalie.combrousse@amoeba-biocide.com

Actifin

Ghislaine GASPARETTO
Communication financière
01 56 88 11 11
ggasparetto@actifin.fr